

Population ciblée :

Cadres financiers & cadres d'entreprise.

Objectifs de la formation :

- Rappeler les cas d'optimisation fiscale à partir des dispositions légales en vigueur.
- Présenter et analyser les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour assainir les dettes fiscales des entreprises.
- Initier les participants à la rédaction d'écrits professionnels visant à l'obtention d'un avantage fiscal.

Le Formateur

Il est Conseiller fiscal et expert judiciaire. Il a occupé la fonction de Sous-directeur des opérations fiscales au Ministère des Finances, Sous-directeur du contentieux et Inspecteur divisionnaire des impôts et auparavant Chef d'Inspection.

Il est également enseignant associé à l'université et consultant auprès des Chambres de Commerce et d'industrie.

Ancien formateur de Formateurs au sein de la Direction Générale des Impôts, Il est coauteur d'ouvrages sur la fiscalité d'entreprise.

Informations & Inscriptions :

E-mail : formation@alcodefi.com

Tél : 0553.00.33.47
0552.62.68.13

Tél-Fax 023.85.49.04

Le contenu et Programme de la formation

Dispositifs d'aides étatiques.

- Dispositifs de soutien à l'emploi (ANSEJ, CNAC, ANGEM).
- Dispositif de développement de l'investissement (loi N° 16-09 du 03/08/2016).
- Dispositif encourageant les exportations.
- Dispositif d'encouragement des activités touristiques.
- Dispositif d'encouragement des activités relevant des filières industrielles.

Dispositifs encourageant le réinvestissement

- Dispositif de l'article 21 du CIDTA.
- Dispositif de l'article 173 du CIDTA.

Constitution de groupes et groupements des sociétés.

- Groupes de sociétés au sens de l'article 138 bis du CIDTA.
- Groupements de sociétés.

Choix du système d'amortissement.

- Rappel des dispositions de la loi.
- Optimisation fiscale.

Gestion efficiente des acomptes provisionnels et crédits d'impôts.

- Rappel des dispositions en vigueur.
- Optimisation fiscale.

Achats en franchise de taxe

- Différents cas d'achats en franchise.
- Conditions à réunir.

Avantages fiscaux liés à l'implantation du projet.

- Zones à promouvoir.
- Zones spécifiques.
- Zones de Montagne.
- Zones du Grand Sud.

Fiscalités liées au fait générateur.

- Entreprises de promotion immobilière.
- Fourniture de biens dans le cadre de marché public.

Déduction optimale des charges professionnelles et personnelles.

- Charges liées à l'exploitation.
- Charges personnelles.

Affectation du bénéfice des sociétés.

- Cas de taxation à l'IRG/RCM.
- Cas de non taxation.

Dispositifs d'assainissement des dettes fiscales des entreprises.

- Dispositif mis en place par l'article 51 de la LF pour 2015.
- Remise conditionnelle.
- Dispositif mis en œuvre par l'article 90 LF 2017 (entreprises en difficulté).
-

Octroi de réductions et abattements fiscaux.

- Réductions sur la base d'imposition.
- abattements sur les droits.
-

Collecte de déchets ménagers et déchets recyclables.

- Avantages fiscaux accordés.
- Conditions d'octroi des avantages.
-

Application aux entreprises étrangères de la loi fiscale la plus favorable.

- Conventions fiscales signées par l'Algérie.
- Avantages octroyés
-

Etude de cas pratiques

- QCM.
- Exercices pratiques.